

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE DE NGAN-HA

SECRETARIAT GENERAL

BP : 730 Ngaoundéré



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAN-HA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

PO BOX : 730 Ngaoundéré

DECISION MUNICIPALE N° 04 /DM/C.NGAN-HA/SG/2026 DU 10 JUN 2026
PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES A
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU
09 AVRIL 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN
DE STOCKAGE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NGAN-
HA (LOT 1, LOT 2 et LOT 3) « En procédure d'urgence »

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAN-HA,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°020/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté N°000017/A/MINDDEVEL du 03/03/2020 constatant l'élection de Monsieur AWALOU Mohamadou en qualité de Maire de la Commune de Ngan'ha et de ses Adjoints ;

Vu la Décision N° 000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N°03/DM/C.NGAN'HA/SG/2024 du 23/02/2026 portant modification de la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngan-Ha ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°000001879 /C/MINFI du 31 décembre 2025 relatives à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivité Territoriales Décentralisées pour l'Exercice 2026;

Considérant les dispositions budgétaires de la Commune de Ngan-Ha pour l'Exercice 2026,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les lettres-commandes relatives à L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 09 AVRIL 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS CERTAINES LOCALITES (LOT 1, LOT 2 et LOT 3) « En procédure d'urgence », dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua sous financement BIP, MINADER 2026 sont attribuées comme suit :

N°	PROJETS ET LOCALITE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
1	CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LA LOCALITE DE MASSACKBATT (Lot 1)	ETS. ABDOURAMAN BP. 322 NGAOUNDERE TEL : 699 00 06 22 / 676 04 00 51	19 999 456	04 mois
2.	CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LA LOCALITE DE YENWA (Lot 2) :	GROUPEMENT ETS HOUMAYDA ET FRERES/ ETS. COCOM BP : TIGNERE TEL : 696 70 06 94/ 678201545	19 999 999	04 mois
3.	CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LA LOCALITE DE SAIWA (Lot 3) :	ETS LAFCO WELL AND WATER'S BP.05 BANYO TEL: 675 00 83 25	20 000 000	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ngan-Ha, le 14.06.2026.....

LE MAIRE

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Ampliations:

- ARMP/AD/NDERE;
- DDMAP/Vina ;
- PRESIDENT CIPM/ NGAN'HA;
- INTERESSE;
- DOSSIER PROJET ;
- AFFICHAGE;
- CHRONO/ARCHIVES.



Moussa Mohamedou



COMMUNIQUE

PORTANT PUBLICATION DE RESULTAT DES ATTRIBUTIONS DES LETTRES-COMMANDES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.NGANHA/CIPM/2026 DU 09 AVRIL 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA (LOT 1, LOT 2 et LOT 3) « En procédure d'urgence »

MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAN-HA, Autorité contractante communique :

Les entreprises suivantes sont retenues comme attributaires des lettres- Commandes relatives aux travaux de : **CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS CERTAINES LOCALITES (LOT 1, LOT 2 et LOT 3) « En procédure d'urgence », dans la Commune de Ngan-Ha, Département de la Vina, Région de l'Adamaoua :**

N°	Maître d'Ouvrage	Désignation du projet	Entreprise	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA corrigé	Délai d'exécution	Observation
1.	Maire de la Commune de Ngan-ha	<u>Lot 1 :</u> CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LA LOCALITE DE MASSACKBATT	ETS. ABDOURAMAN BP. 322 NGAOUNDERE TEL : 699 00 06 22 / 676 04 00 51	19 999 456	19 999 456	04 MOIS	Attributaire
2.	Maire de la Commune de Ngan-ha	<u>Lot 2 :</u> CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LA LOCALITE DE YENWA	GROUPEMENT ETS HOUMAYDA ET FRERES/ ETS. COCOM BP : TIGNERE TEL : 696 70 06 94/ 678201545	19 999 999	19 999 999	04 MOIS	Attributaire
3.	Maire de la Commune de Ngan-ha	<u>Lot 3 :</u> CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DANS LA LOCALITE DE SAIWA	ETS LAFCO WELL AND WATER'S BP.05 BANYO TEL: 675 00 83 25	20 000 000	20 000 000	04 MOIS	Attributaire

Les mandataires de ces entreprises sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours suivants, à la Commune de Ngan-Ha, en vue de la souscription du projet de lettre commande. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Ampliations :

- Préfet Vina(ATCR)
- DDMAP VINA
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- CIPM NGAN-HA
- AFFICHAGE
- Archives/Chrono

Ngan-ha le 10 JUN 2026

Le Maire

(Autorité Contractante)



Amadou Mohamedou